



Arrêté n° CDG.20.233

**ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'ADMISSION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES
AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
SESSION 2020**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment le 1.) du 2° du I de son article 11,
VU l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, notamment son article 13, si le texte concerné est, en temps normal, soumis à une procédure consultative obligatoire,
VU l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie du covid-19, notamment son article 5,
VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux,
VU le décret n° 2012-939 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 12 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux,
VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
VU le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
VU le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation en handicap,
VU la convention générale entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et des examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion en date du 15 novembre 2013,
VU la charte régionale Nord/Pas-de-Calais/Picardie du 31 décembre 2015 relative aux modalités d'exercices des missions communes,
VU mon arrêté n° CDG.20.007 en date du 7 janvier 2020 portant organisation d'un examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne, session 2020,
VU mon arrêté n° CDG.20.111 en date du 3 juillet 2020 portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne, session 2020,
VU mon arrêté n° CDG.20.138 en date du 18 août 2020 fixant la liste des candidats admis à prendre part à l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne, session 2020,
VU mon arrêté n° CDG.20.215 en date du 25 novembre 2020 portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne (Additif),
VU le procès-verbal du jury relatif aux admissions à l'examen professionnel de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne en date du 16 décembre 2020,

- ARRETE -

Article 1er - La liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne, établie le **17 décembre 2020**, est arrêtée comme suit :

Voir liste ci-annexée

La liste d'admission sera exécutoire à compter de la date de transmission en Préfecture et de la publication du présent arrêté (voir cachet certifiant le caractère exécutoire de l'arrêté).

Article 2 - L'inscription sur une liste d'admission ne vaut pas recrutement. En application des dispositions du 1° de l'article 39 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et de l'article 12 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012, peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude de promotion interne au grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, les fonctionnaires **admis à l'examen professionnel** relevant du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, titulaires du grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe ou du grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe et comptant :

1° - Au moins douze ans de services publics effectifs, dont cinq années dans ce cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement,

2° - Au moins dix ans de services publics effectifs, lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants depuis au moins quatre ans.

L'inscription sur la liste d'aptitude de promotion interne ne vaut pas recrutement et ne peut intervenir qu'au vu des attestations établies par le C.N.F.P.T. précisant que l'agent a accompli, dans son cadre d'emplois ou emploi d'origine, la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation pour les périodes révolues.

Article 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou plein contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 - La Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion et transmis à Monsieur le Préfet du Département de la Somme.

Fait à Amiens, le 17 décembre 2020

Le Président,

Le Président certifie le caractère exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture le ...23/12/2020... et de la publication le ...23/12/2020... notification le



Claude CLIQUET
Maire d'Albert

**LISTE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES LAUREATS INSCRITS SUR LA LISTE
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
(2020-REDP2PI-5) (ARRETE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2020)**

**Attention : La liste d'admission ne sera exécutoire qu'à compter de la date du caractère
exécutoire de cet arrêté (voir cachet de la préfecture ci-contre)**

Civilité	Nom	Prénom	Spécialité
Monsieur	ACX né(e) ACX	Frédéric	
Madame	ALLART né(e) THERIER	Stéphanie	
Madame	ALLEMEERSCH né(e) ALLEMEERSCH	Marianne	
Madame	ALLIOT né(e) ALLIOT	Emilie	
Madame	ARCHACKI né(e) ARCHACKI	Anne-Charlotte	
Madame	BEAUVISAGE né(e) TABARY	Angélique	
Madame	BELLAHCENE né(e) BELLAHCENE	Naïma	
Madame	BLANDIN né(e) BLANDIN	Alice	
Madame	BLASIAK né(e) KLEIN	Virginie	
Monsieur	BOST né(e) BOST	Thierry	
Madame	BRAMS né(e) BRAMS	Valérie	
Madame	BROSSAULT né(e) BROSSAULT	Stéphanie	
Madame	BURON né(e) BURON	Laurence	
Madame	CABY né(e) CABY	Sylvie	
Madame	CATILLON né(e) CATILLON	Sarah	
Madame	CHENU né(e) CHENU	Valérie	
Madame	COLIN né(e) COLIN	Mélanie	

Liste arrêtée à 65 inscrits

**LISTE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES LAUREATS INSCRITS SUR LA LISTE
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
(2020-REDP2PI-5) (ARRETE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2020)**

Attention : La liste d'admission ne sera exécutoire qu'à compter de la date du caractère exécutoire de cet arrêté (voir cachet de la préfecture ci-contre)

Civilité	Nom	Prénom	Spécialité
Monsieur	COQUELLE né(e) COQUELLE	Cédric	
Madame	DANTE né(e) DUPUY	Carine	
Madame	DEVAUX né(e) DEVAUX	Sophie	
Madame	DIERS né(e) FOURRE	Séverine	
Madame	DOCEUL né(e) GRISCHANOW	Valérie	
Madame	DUHAMEL né(e) BUIDIN	Aurore	
Madame	EL BOUHASSANI né(e) TALBIOUI	Nagima	
Madame	FICHEUX né(e) FICHEUX	Sandrine	
Madame	GANDARILLAS né(e) DUBOIS	Florine	
Madame	GANTOIS né(e) CHOQUEL	Aurélié	
Madame	GAUDEFROY né(e) BOULET	Delphine	
Madame	GOVAERTS né(e) CURNOLLE	Corinne	
Madame	GRAFFIN né(e) GRAFFIN	Florence	
Madame	GUILLAUME né(e) MORTELETTE	Nathalie	
Madame	HELENA né(e) HELENA	Marie-Andrée	
Madame	HUYGHE né(e) CHARLET	Sabine	
Madame	KERKHOVE né(e) VERCOUTERE	Karine	

**LISTE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES LAUREATS INSCRITS SUR LA LISTE
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
(2020-REDP2PI-5) (ARRETE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2020)**

**Attention : La liste d'admission ne sera exécutoire qu'à compter de la date du caractère
exécutoire de cet arrêté (voir cachet de la préfecture ci-contre)**

Civilité	Nom	Prénom	Spécialité
Monsieur	LALLIOT né(e) LALLIOT	Matthieu	
Madame	LASRI né(e) BOURAS	Zeur	
Madame	LEMAIRE né(e) PETIT	Sophie	
Madame	LOPEZ né(e) LUCAS	Blandine	
Madame	MONTEIRO né(e) TORRES	Raquel	
Madame	MORARD né(e) GORIN	Mathilde	
Madame	ORSINI né(e) DEBRABANT	Caroline	
Madame	PARENT né(e) VINNER	Catherine	
Madame	PARISOT né(e) LEVENT	Catherine	
Madame	PAULIN né(e) LELONG	Christelle	
Madame	PENA CASANOVA né(e) GRIMONPONT	Catherine	
Monsieur	PIETONI né(e) PIETONI	Arnaud	
Madame	POLLEUX né(e) MILLE	Marie-Pierre	
Madame	PREVOST né(e) PREVOST	Cédrine	
Madame	RICHARD né(e) RICHARD	Jennifer	
Madame	RIVAUX né(e) RIVAUX	Laëtitia	
Madame	RIVIERE né(e) MAGNIEZ	Séverine	

Liste arrêtée à 65 inscrits

**LISTE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES LAUREATS INSCRITS SUR LA LISTE
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
(2020-REDP2PI-5) (ARRETE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2020)**

**Attention : La liste d'admission ne sera exécutoire qu'à compter de la date du caractère
exécutoire de cet arrêté (voir cachet de la préfecture ci-contre)**

Civilité	Nom	Prénom	Spécialité
Madame	ROBART né(e) GUERLAIN	Christiane	
Madame	ROBIDET né(e) ROBIDET	Fanny	
Madame	SAGNIER-LOUBERT né(e) SAGNIER	Christelle	
Monsieur	SAMYN né(e) SAMYN	Guillaume	
Madame	TREPIE né(e) TREPIE	Sandrine	
Madame	TUEUX né(e) DOUCET	Marion	
Madame	VANDENABEELE né(e) VANDENABEELE	Jessica	
Madame	VANDEWYNCKELE né(e) DAR COURT	Sylvie	
Madame	VANHOUTTE né(e) VANHOUTTE	Audrey	
Monsieur	VARENNE né(e) VARENNE	Grégory	
Madame	VASSEUR né(e) VASSEUR	Mélanie	
Madame	VERHILLE né(e) TAKBOU	Virginie	
Madame	YASSI né(e) BOUCHERIM	Leïla	
Madame	ZIHMOU né(e) HIMOUN	Saadia	